



Le journaliste et activiste Boris Bertolt porte de graves soupçons sur le PDG du groupe l'Anecdote, Jean Pierre Amougou Belinga. Quelques heures seulement après la tentative d'assassinat perpétrée contre le lanceur d'alerte Paul Chouta, le profil d'un présumé coupable semble se dessiner.

Tel que rapporté par 237Actu un peu plus tôt dans la matinée, le journaliste d'investigation **Paul Chouta** a été pris à partie par des individus armés, ce jour au aurore, devant son domicile à Yaoundé. Poignardé et fortement molesté, c'est grâce à l'intervention de ses voisins qui l'ont immédiatement conduit à l'hôpital qu'il a eu la vie sauve.

Jusqu'ici, l'identité de ses agresseurs reste encore inconnue. Cependant, le nom d'un présumé commanditaire de cette tentative d'assassinat commence à fuiter.

« Je soupçonne fortement Amougou Belinga d'être le commanditaire de la tentative d'assassinat de Paul Chouta. », dixit Boris Bertolt.

Rappelons que cette attaque survient moins de 24 h après les graves révélations faites par le panafricaniste **David Eboutou** contre le PDG de Vision4, à l'occasion d'un direct organisé par Paul Chouta sur sa page Facebook Le TGV de l'info.

En effet, désigné aujourd'hui comme le prisonnier d'Amougou Belinga, le consultant en communication David Eboutou, dans ce live en compagnie Paul Chouta, était revenu sur les circonstances de son arrestation et ses 30 mois de détention dans les geôles de Yaoundé, dans l'affaire qui l'opposait au PDG du groupe l'Anecdote.

En substance, il y ressortait que la pomme de discorde entre lui et celui qu'il nomme son bourreau était un pognon de 700 millions de francs CFA payé par l'Etat du Congo Brazzaville au terme d'un travail de huit mois, dans le secteur de la communication, effectué dans ce pays. Une somme que Belinga Eboutou aurait gardé pour lui seul.

Après avoir remercié ses consultants, David Eboutou et **Patrick Sapack**, pour « indécatesse grave », il lance une campagne officielle de dénigrement contre ces derniers sur sa chaine de télévision. Par après, **Belinga Eboutou** les aurait entraîné dans un guet-apens où ils seront battus à coup de gourdin jusqu'au sang, par une horde de personnes au rang desquelles le PDG lui-même muni de son arme blanche. Ils seront alors trainés en sang dans les locaux de la police judiciaire à bord d'une voiture de la chaine et encastrés dans un long procès de pas moins de 15 chefs d'accusation.

La pièce à charge présentée par le PDG de Vision4 est une facture qui témoigne que les accusés ont perçu une somme de 200 millions de francs CFA de l'Etat congolais, en utilisant frauduleusement le nom de ladite chaine.

Officiellement reconnue comme un grossier montage, cette facture présentait plusieurs erreurs : la date de délivrance de la facture, le nom de David Eboutou et sa signature.

En effet, à cette date supposé du retrait de ces 200 millions de francs CFA, les concernés n'étaient ni au Congo ni au Cameroun. Au lieu de David Melvin Eboutou, le nom figurant sur cette facture fictive était David Merlin Eboutou. Et en fin, au lieu de la signature de David, c'est celle de Patrick Sapack qui avait été scannée en dessous du nom mal orthographié de David Eboutou.
